

Vos garanties individuelles

➔ Vous êtes victime d'un accident corporel

AXA prend en charge :

- l'indemnisation des frais de traitement restés à votre charge avec la formule 3,
- le versement d'un capital en cas d'invalidité permanente ou de décès avec la formule 2 ou 3.

Les garanties pour votre chien

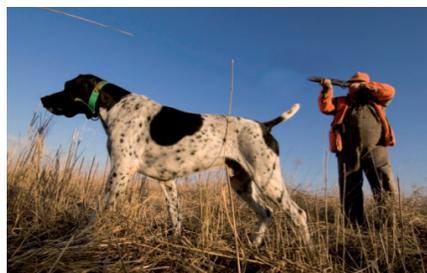
➔ Votre chien est également couvert par votre assurance :

■ S'il est victime d'un accident

Vous êtes indemnisé si votre chien est blessé ou tué à l'occasion de la chasse ou de la destruction d'animaux nuisibles⁽¹⁾ si option 1 ou 2 souscrite.

■ S'il est responsable d'un accident

Vous êtes protégé contre les dommages causés par votre chien en toutes circonstances y compris en dehors des actes de chasse si option 3 souscrite.



(1) Application d'une franchise

Votre interlocuteur AXA



Votre **Espace Client**

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne sur axa.fr

AXA vous répond sur :



AXA France IARD, société anonyme au capital de 214 799 030 e - 722 057 460 RCS Nanterre
AXA Assurances IARD Mutuelle, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313 Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex • Entreprises régies par le Code des assurances.

Réf. 15030005 2020 ▲ SGI - Crédit photo : David De Lossy - Gettyimages - Photolia - PhotoDisc



Assurance et Banque

Comment chasser en toute sérénité ?

Assurance Chasse

Vivez votre passion en toute tranquillité à partir de 37,90 € TTC/an

Avec AXA, vivez votre passion en toute tranquillité à partir de 37,90 € TTC/an

➔ Une protection étendue pour les dommages causés aux tiers

Dans le cadre de la garantie Responsabilité Civile, AXA vous couvre également pour :

- les dommages que vous et les personnes dont vous êtes responsable, causez aux tiers lors d'un acte de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles⁽¹⁾,
- les dommages corporels causés aux membres de votre famille.

➔ Une protection optimale si vous êtes victime d'un accident⁽²⁾

Avec l'Assurance Chasse AXA, vous êtes protégé si vous êtes victime d'un accident survenu lors de la chasse mais aussi à l'occasion du démontage, du nettoyage ou de la manipulation de vos armes.

(1) À l'exclusion des dommages causés aux objets et animaux dont vous êtes propriétaire, locataire ou dont vous avez la garde ou la responsabilité à titre quelconque.

(2) Uniquement pour les formules 2 ou 3

3 formules adaptées à vos besoins et à votre budget :

Formules et tarifs annuels TTC⁽¹⁾

Pour vous-même⁽²⁾

	Formule 1	Formule 2	Formule 3
	37,90 € TTC/an	46,40 € TTC/an	83,90 € TTC/an
Responsabilité Civile			
Dommages corporels à l'occasion de la chasse	illimités	illimités	illimités
Dommages corporels en dehors d'un acte de chasse	20 000 000 €	20 000 000 €	20 000 000 €
Dommages matériels et immatériels	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Défense et Recours	15 000 €	15 000 €	15 000 €
Garantie individuelle contre les accidents corporels			
Frais de traitement	--	--	1 000 €
Invalidité permanente	--	15 000 €	60 000 €
Décès	--	3 000 €	6 000 €

Tarifs annuels TTC⁽¹⁾ Pour vos chiens de chasse

Capital Frais vétérinaires	Capital mort du chien	Chiens avec ou sans pedigree ou sans justificatif de valeur			Chiens avec pedigree ou avec justificatif de valeur				
		155 €	310 €	465 €	620 €	775 €	930 €	1 085 €	1 240 €
Option 1	0 €	11,00 €	22,00 €	33,00 €	44,00 €	55,00 €	66,00 €	77,00 €	88,00 €
Option 2	155 €	81,20 €	92,20 €	103,20 €	114,20 €	125,20 €	136,20 €	147,20 €	158,20 €
	310 €	151,40 €	162,40 €	173,40 €	184,40 €	195,40 €	206,40 €	217,40 €	228,40 €
Option 3 ⁽¹⁾ pour 14,50 €	Responsabilité Civile du fait des chiens en toutes circonstances								
	Dommages corporels 20 000 000 €				Dommages matériels 150 000 €				

Les garanties de vos chiens

Quelle que soit la formule retenue pour vous, vous avez le choix entre :

- l'option 1 : garantie mort du chien,
- l'option 2 : garantie mort du chien + frais vétérinaires.

Si vous n'êtes pas déjà garanti en responsabilité civile par votre contrat Habitation, vous pouvez ajouter l'option 3.



Exemple :

Vous choisissez un capital mort du chien de 465 € et un capital frais de vétérinaire de 310 €, la cotisation annuelle sera de 173,40 € TTC.

(1) Tarifs valables au 01/05/2020.

(2) En tant que chasseur simple particulier.

Comment souscrire ?

Prenez connaissance des conditions générales et des termes de la notice d'information (accessibles sur axa.fr ou chez votre interlocuteur AXA).

Remplissez votre bulletin de souscription ci-contre.

Établissez votre chèque du montant total à payer à l'ordre d'AXA.

Remettez ou renvoyez votre bulletin de souscription et votre chèque à votre interlocuteur AXA, à l'adresse figurant au dos de ce document.

Conclusion du contrat et prise d'effet des garanties

■ Votre contrat est conclu dès la date de réception par l'assureur du bulletin de souscription signé et accompagné de votre chèque.

■ Vous disposez d'un délai de renonciation de 14 jours à compter de la date de conclusion du contrat. Pendant ce délai, vous pouvez renoncer à votre engagement, sans motif, ni pénalité et contre remboursement, en nous envoyant un courrier de renonciation dont vous trouverez un modèle ainsi que nos coordonnées dans la notice d'information ci-jointe.

■ Sans renonciation de votre part, les garanties prendront effet à l'issue du délai de 14 jours, sauf si vous nous en demandez expressément la prise d'effet immédiate en cochant la case réservée à cet effet dans le bulletin de souscription. Dans ce cas, les garanties prendront effet à la date de réception (le lendemain à 00 h) par l'assureur de votre bulletin de souscription signé et accompagné de votre chèque.

Dès réception de votre bulletin de souscription et de votre chèque de règlement, vous recevrez en retour un exemplaire des Conditions Générales et des Conditions Particulières de votre contrat.

Bulletin de souscription au contrat Assurance Chasse AXA

Renseignements concernant le souscripteur

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Email : _____

Si vous souhaitez recevoir des propositions commerciales par voie électronique, merci de cocher la case ci-contre

Renseignements concernant le chasseur

Chasseur	Formule choisie	Cotisation
Nom _____	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/>	_____ €
Prénom _____		

Renseignements concernant le chien

Chien	Option choisie	Frais vétérinaires	Capital Mort du chien	Cotisation
Nom _____	Option 1 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Race _____	Option 2 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Tatouage _____	Option 3 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Puce électronique				
Nom _____	Option 1 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Race _____	Option 2 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Tatouage _____	Option 3 <input type="checkbox"/>	_____ €	_____ €	_____ €
Puce électronique				

⁽¹⁾ Votre cotisation Formule 1, 2 ou 3 + cotisation "option mort du chien" **TOTAL à payer⁽¹⁾ :** _____ €

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les termes des conditions générales, de la notice d'information et de l'offre qui y est décrite . Je reconnais être informé que je dispose d'un délai de renonciation de 14 jours pendant lequel je peux revenir sur mon engagement et au terme duquel, sans renonciation de ma part, les garanties d'assurance prendront effet. Je demande expressément, en cochant la case ci-contre , la prise d'effet immédiate (le lendemain 00 h 00 de la réception par l'assureur du bulletin de souscription et du chèque) des garanties d'assurance que je souscris.

Je règle par : chèque (à l'ordre d'AXA)

Fait à : _____ le : _____

Signature

Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'article 32 de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, du caractère obligatoire des réponses aux questions posées ci-dessus ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances. J'autorise l'assureur, responsable du traitement dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution du contrat d'assurance, à communiquer les réponses ainsi que les données me concernant qu'il pourrait ultérieurement recueillir à l'occasion de la gestion ou de l'exécution de mon contrat, à ses intermédiaires d'assurances, réassureurs, organismes professionnels habilités et sous-traitants dans la mesure où cette transmission est nécessaire à la gestion et à l'exécution du contrat. Je l'autorise également à utiliser mes données dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du Groupe auquel il appartient. Je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA - Service Information Clients 313, Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE Cedex - pour toute information les concernant. Je reconnais être informé(e) que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale par téléphone ou par courrier auxquelles je peux m'opposer en cochant la case ci-contre .